



Fondation Rurale
de Wallonie



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune de La Bruyère

Le 25 avril 2025

Réunion CLDR

Le 23 avril 2025, à l'Administration communale

Compte-rendu synthétique de la rencontre

Participants :

- Pour la **CLDR de La Bruyère** :
 - **Membres citoyens** (12/33) : Dominique ARMAND, Guillaume BRILLOT, Rosaria COCINA, Geoffray DELHOTTE, Katherine DEMIN, Françoise GERON, Stéphanie PYNNAERT, Philippe TONNEAU, Aline VERBIST, Anne RIGOLET, Fabian FREMAL, Bruno GERARD.
 - **Membres élus** (4/10) : Yves DEPAS (PRESIDENT), Perline FALLAIS, Michel JANCQUART, Didier METENS
- Pour la **CCATM** de La Bruyère (6) :
 - Baudouin BOTILDE, Guérino D'ONOFRIO, Bernard ALLARD, Annick VANDENWYNGAERT (assure la Vice-Présidence de la CCATM), Robert VILRET, Aline VERBIST.
- Pour la **Fabrique d'Église** (2) : Maurice Draye
- Pour l'**Administration communale** : Fabrice LAMBOTTE (Agent relais)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Diane COLSON, Laurent SEVRIN (ATEPA)
- Pour les **Bureaux d'Études AL Architectes et UMAN Architectes** (3) : Martin ATERIANUS, Benoît LOUON, Manon VANDERSMISSSEN.

Excusés :

- Pour la **CLDR de La Bruyère**
 - **Membres citoyens** (10) : Jan BILLEKENS, Guillaume ANDRE, Christophe GOFFARD, Gaël BOSCHMANS, Nadine DE ROY, Monique FRAITURE, Philippe SOUTMANS, Natacha HAUPTMANN, Laure-Anne MINSART-ARTOISENET, David WIART.
 - **Membres élus** (2) : Laurent BOTILDE, Bertrand DEBOURG.

Annexe :

- Annexe 1 : Présentation PPT FRW
- Annexe 2 : Présentation PPT Bureau d'étude – Esquisse place de Meux
- Annexe 3 : Enjeux et objectifs et Résultats du travail en sous-groupes

Ordre du jour

1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion de la CLDR du 11 mars 2025
 2. Projet 1.07 « Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local » :
 - Présentation de l'esquisse du projet à la CLDR et à la CCATM par les bureaux d'études AL Architectes et UMAN Architectes
 - Analyse et avis de la CLDR/CCATM/ Fabrique d'Église avec l'appui de l'ATEPA (FRW)
 3. Divers et agenda
-

1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion de la CLDR du 11/03/2025

Yves Depas accueille les membres de la CLDR.

La CLDR approuve le compte-rendu du 11/03/2025.



Les différentes commissions, groupes, et intervenants participant à la réunion sont présentés :

- Des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ;
- Des membres de la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) ;
- Des membres de la Fabrique d'Église (propriétaires de l'église place de Meux, des salles de fêtes La Clairière et de l'espace vert) ;
- Les bureaux d'études ayant préparé l'esquisse (AL Architectes et UMAN Architectes) ;
- La FRW (agent de développement et ATEPA – Assistance Territoires et Patrimoine) ;
- Deux agents de l'administration communale.

La Commune informe de la volonté de réunir davantage la CLDR et la CCATM.

La Commune a créé un sondage afin de découvrir ce que les citoyens entendent par un espace public de qualité. Le sondage a récolté près de 350 réponses. Ce sondage permettra d'alimenter les réflexions sur les diverses places en cours d'aménagement dans la commune.

2. Projet 1.07 « Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local »

2.1. Contextualisation :

L'ATEPA (FRW) présente la contextualisation du projet. Le projet est encore au début du processus, l'esquisse qui vous sera présentée par le bureau d'étude est encore amenée à évoluer.

Un travail d'analyse avait été réalisé avec la CLDR il y a environ deux ans, sur la place, pour définir les enjeux et objectifs de la place. L'ATEPA avait appuyé ce travail et présente ces enjeux et objectifs (voir annexe 3. Enjeux et objectifs). La Commune ajoute au fur et à mesure les informations récoltées via le sondage sur les espaces publics.

Enjeux de la place de Meux et corrélation avec les résultats du sondage sur les espaces publics :

- « Préservation du caractère polyvalent de la place » :
 - Le sondage a confirmé cela. Les participants au sondage ont exprimé l'envie de parcs, jardins, aires de jeux, espace culturel.
- « Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local » :
 - Le sondage a confirmé cela : marchés, fêtes, artisanal, concerts, spectacles.
- « Attractivité de l'espace public (place + espace vert) » :
 - L'accessibilité aux adultes, enfants et PMR était important dans les résultats du sondage.
- « Désartificialisation de la place » :
 - Le sondage a confirmé l'envie des citoyens d'avoir accès à des arbres, de la végétation, un élément « eau », et un jardin fleuri.
- « Aménagement d'un véritable espace de convivialité » :
 - Priorité à un site propre pour les piétons, sécurisé et confortable, ainsi que son accessibilité, sont des points qui sont ressortis dans les résultats de l'enquête.
- « Intégration du mobilier » :
 - Le sondage a confirmé le besoin de bancs, sièges confortables, poubelles, espaces ombragés, tables de pique-nique, et rangements vélos sécurisés.



2.2. Présentation de l'esquisse du projet à la CLDR et à la CCATM par les bureaux d'études AL Architectes et UMAN Architectes

Une première esquisse a été présentée au Collège Communal et a été modifiée par le bureau d'étude suite aux remarques reçues. Cette esquisse modifiée est présentée lors de cette présente réunion (voir Annexe 2. Présentation PPT Bureau d'étude – Esquisse place de Meux). Il est conseillé de parcourir cette annexe 2 avant de lire la suite, qui a pour objectif de compléter la présentation.

Le bureau d'étude présente tout d'abord les points positifs et problématiques de l'état actuel de la place (**présentation complète voir annexe 2.**).

Espace minéral :

- La multiplicité des fonctions entraîne un manque de structure spatiale.
- Le tracé de la voirie favorise une circulation rapide.

Espace végétal :

- L'espace vert est en friche et est difficile d'accès. Il y a une clôture et il est caché de l'espace public → on ne sait pas comment y aller et manque de sécurité.

Ensuite, le bureau d'étude présente la situation projetée (l'esquisse) :

SITUATION PROJETEE

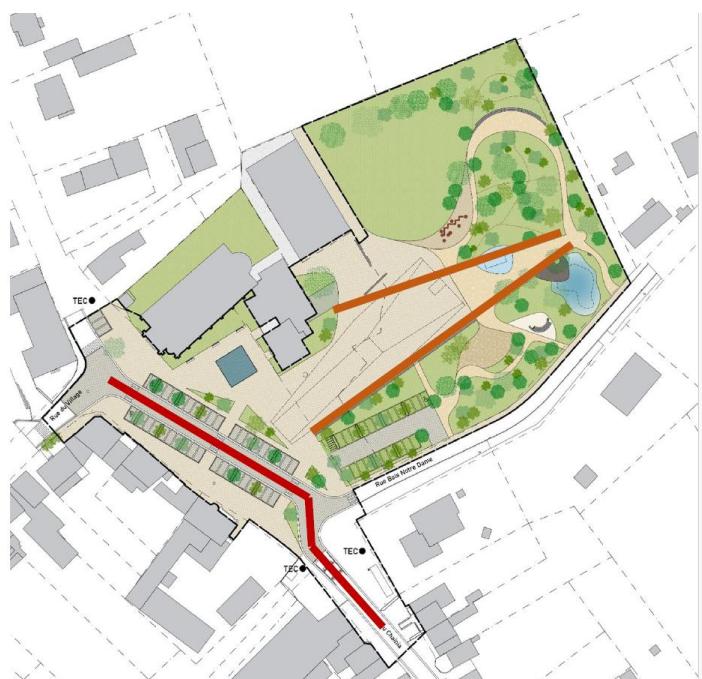
OPTIONS D'AMÉNAGEMENTS : GRANDS PRINCIPES

Requalification de l'espace générale en établissant un dialogue entre la partie végétale et minérale

- Créer une perspective depuis la rue du Chainia jusqu'à la mare grâce à la rotation du terrain de balle pelote qui articulerait les différentes fonctions du projet et inviterait à la promenade

Amélioration de la mobilité

- Structurer mobilité douce et automobile
- Modification du tracé de la rue du Chainia



SITUATION PROJETEE

- ① VOIRIE
- ② PARVIS EGLISE
- ③ STATIONNEMENTS - 59 Places + 3 PMR
- ④ PEDI-BUS
- ⑤ FONTAINE SECHE
- ⑥ ILOT DE VERDURE
- ⑦ TERRAIN DE BALLE PELOTE
- ⑧ TERRAIN DE PETANQUE
- ⑨ KIOSQUE - Buvette / WC / Techniques
- ⑩ PLACETTE
- ⑪ DEGAGEMENT POUR COMMERCES
- ⑫ PLAINE DE JEUX NATURELLE
- ⑬ CHEMINEMENT PRINCIPAL - Accessible PMR
- ⑭ CHEMINEMENT SECONDAIRE - Sentier
- ⑮ AIRE DE REPOS / PIQUE NIQUE
- ⑯ PRAIRIE FLEURIE
- ⑰ PLAN D'EAU
- ⑱ HAIES NOURRICIERES
- ⑲ PARKING VELO
- ⑳ GRADIN
- ㉑ TERRASSE
- ㉒ MURET



Végétal et eau :

- Création d'une fontaine sèche (jets d'eau) du côté de l'église (le carré bleu-gris sur le plan).
- Le parc comprendra une promenade PMR et une deuxième promenade sur sentiers. Des liaisons seront créées vers la rue Notre Dame.
- L'espace « vert » pourra servir de support didactique pour l'école du dehors. L'esplanade le long de la mare et le forum pour les classes du dehors.
- La mare : le plan d'eau existe déjà et sera revitalisé.

Loisirs :

- Terrain de la balle pelote et un muret tout le long → Cet espace pourra servir à de nombreux événements, marchés, etc.
- Une plaine de jeux « nature » sera créée à côté de la salle.
 - o Le bureau d'étude récoltera prochainement l'avis des citoyens sur le type de plaine de jeux souhaité.
- Mobilier/ équipement : bancs et tables ; kiosk entre la balle pelote et l'espace vert ; une zone qui pourrait accueillir une piste de pétanque.

Espace minéral, stationnement et mobilité :

- Sol perméable qui unifie le sol.
- Stationnement : 59 places dont 3 places PMR.
- Pédibus le long de l'église.
- Il n'est à priori pas prévu que la voiture puisse circuler sur la place, sauf cas exceptionnels. Il y a deux entrées par lesquelles les voitures peuvent accéder à la place.

**Pour voir la présentation dans son entièreté avec davantage d'explications, voir annexe 2.
Présentation PPT – Esquisse place de Meux.**

→ Questions de compréhension de la CLDR :

Balle pelote

- Les membres de la balle pelote ont besoin d'un local ?
 - Ils ont accès à un vestiaire dans le presbytère. Le kiosk pourrait également être utilisé pour stocker du matériel, les besoins sont à quantifier.
- De quelle matière sera faite le sol de la balle pelote ? Il faudra demander aux joueurs de la balle pelote.
 - À priori en klinkers, mais cette idée n'est pas figée.
- Le terrain de la balle pelote pourra être utilisé pour du parking ?
 - Oui, mais de manière occasionnelle.
- S'il y a des mariages, les invités peuvent-ils passer sur le côté de la balle pelote ?
 - Oui il y a assez de place pour passer.

Mobilité et parking

- Qu'en est-il des arrêts de la Tec ?
 - Ils restent à leurs emplacements actuels.
 - Il faut prévoir d'autres espaces pour que les enfants puissent attendre le bus en sécurité. Les enfants n'attendent pas dans les abris bus actuels car ils sont trop loin de l'endroit où le bus s'arrête.
 - Si le tracé de la rue du Chainia est modifié, les élèves auront un espace de trottoir plus large pour attendre le bus.
 - La localisation des abris bus peut être réfléchie de manière conjointe.
- Lors des heures de dépose-minute, les zones de manœuvres pour stationner sont en conflit avec la voirie.
- Une étude de mobilité sera réalisée début 2026 sur le cœur de Meux, cela apportera un éclairage sur la situation, les besoins, et les possibilités.

Espace vert

- La zone autour de la mare et en dessous de la mare (vers le parking végétalisé) est une zone humide/ marécageuse. Cela est à prendre en compte pour les aménagements futurs.
- La Commune engagera-t-elle du personnel pour s'occuper de l'espace vert ?
 - L'objectif est d'éviter de créer un espace vert énergivore. Il s'agira principalement de sous-bois et de sentiers. Tous les arbres sur le plan sont les mêmes arbres qu'actuellement.
- Garde-t-on la même surface d'espace vert qu'actuellement ?
 - Oui, plus ou moins.

Autres

- Le sentier le long du magasin du pont → pour recréer une liaison piétonne vers l'école.
- Qu'en est-il au niveau de l'éclairage qui apporte de la sécurité ?
 - Cela sera précisé dans un deuxième temps.
- Qu'en est-il des poubelles et des bulles à verre ?
 - Il y aura des poubelles dans différents endroits. Les bulles à verre resteront au même endroit, mais elles seront enterrées.
 - Il y a également une bulle à vêtements Oxfam, il faudra les consulter.
- La Commune devra signer une convention avec la Fabrique d'Église, car le parc leur appartient.
- Le périmètre du projet devrait inclure la placette devant la bibliothèque, les arrêts de bus, et les passages piétons. Garder une circulation piétonne.
- Qu'en est-il du relief ?
 - Le relief sera très léger, l'idée n'est pas d'avoir une grande différence de relief entre les différents espaces.

Le Bourgmestre conclut le débat en expliquant que l'idée du projet est d'embellir la place. Pour une gestion quotidienne, 60 places suffisent. On peut intégrer le terrain de la balle pelote comme parking exceptionnel.



2.3. Analyse de l'esquisse en sous-groupes

Les participants sont divisés en sous-groupes afin d'analyser le projet sur base des enjeux et objectifs présentés au début de la réunion (voir annexe 3. Enjeux et objectifs).

→ **Le résultat du travail des trois sous-groupes se trouve en « Annexe 3. Enjeux et objectifs et résultats du travail en sous-groupes ».**

2.4. Mise en commun

Il est demandé à chaque groupe de formuler les deux points les plus importants qui ressortent de leurs discussions, en évitant de mentionner un point qui aurait déjà été dit par les autres groupes. Les points importants ont été écrits sur un tableau à feuilles pendant la mise en commun. Ci-dessous sont repris les points émis, par catégorie, sous forme de tableau, pour gain de place.

Catégorie	Points importants des groupes
Éléments naturels	- Ombrager autour de la fontaine - Sécurité autour de l'eau (la mare)
Ambiances et caractéristiques	- Faire le lien entre le bas et le haut de la place - Intégration de l'espace au nord de l'église ?
Usagers, activités et fonctions	- Coordination entre les différents acteurs et activités pour l'utilisation de la place - Bornes de recharge voitures
Mobilité	- Convivialité → conflictualité (stationnement) - Plus d'espace pour l'abri bus vers Namur - Déplacement du stationnement (ex lors de festivités qui amènent beaucoup de voitures) ? - Maintien espace balle pelote actuel ? - Parking de délestage rue Notre-Dame - Stationnement en épi rue du Chainia
L'équipement	- Privatisation autour des salles de fêtes et délimitation

2.5. Suites du projet

- a) La FRW réalise le compte-rendu de la réunion ; les participants peuvent envoyer leurs remarques sur le compte-rendu.
- b) Le Bureau d'Étude adapte l'esquisse autant que possible selon les remarques des participants à la réunion ; et prépare une estimation de budget à la grosse louche.
- c) Cette nouvelle esquisse et cette estimation de budget sont présentées au Collège Communal pour avis et remarques.
- d) Le Bureau d'Étude adapte l'esquisse selon les remarques.
- e) Une nouvelle réunion conjointe CLDR/ CCATM/ Fabrique d'Église sera organisée pour avis et remarques.
- f) Une consultation des riverains sera organisée.



3. Divers et agenda

La date de la prochaine réunion de la CLDR n'est pas encore connue, mais sera communiquée dès que possible.

Diane Colson
Secrétariat de la CLDR
FRW



Yves DEPAS
Bourgmestre
Président de la CLDR





La Bruyère
Commune Citoyenne



Commission Locale de Développement Rural

23 avril 2025



A l'ordre du jour



- 1. Introduction et approbation du Compte-rendu de la séance de CLDR du 11 mars 2025**
- 2. Projet 1.07 « Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local » :**
Présentation de l'esquisse du projet à la CLDR et à la CCATM par les bureaux d'études AL Architectes et UMAN Architectes : Analyse et avis de la CLDR/CCATM avec l'appui de l'ATEPA (FRW)
- 3. Divers et Agenda**

1. Approbation du Compte-rendu de la séance du 11 mars 2025





Fondation Rurale
de Wallonie



2. Projet 1.07 « Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local » :

*Présentation de l'esquisse du projet par les bureaux d'études
AL Architectes et UMAN Architectes*

*Analyse et avis de la CLDR/CCATM avec l'appui de l'ATEPA
(FRW)*

a)

*Introduction du contexte et du
travail en cours*

Introduction

- Qui est qui et fait quoi ?
 - ✓ Commune, CLDR, CCATM, Fabrique d'Église, FRW,...
- Présentation de l'étape en cours
- Périmètre d'intervention ↓





0 25 50 100 Mètres





Meux (La Bruyère) - Situation existante

Service public

1. Bibliothèque - Iudothèque
2. Maison rurale
3. S.I. « Nesse Maujone »
4. Eglise
5. Presbytère
6. Centrale de repassage
7. Point poste

Service privé

8. Salle polyvalente « la Clairière »
9. Foyer Notre-Dame
10. Maison de repos « la Méridienne »
11. Funérarium

Ecole maternelle et primaire N-D de Beauraing

Commerce

Horeca

Eau

Rivière enterrée

Parking non organisé

Stationnement non organisé

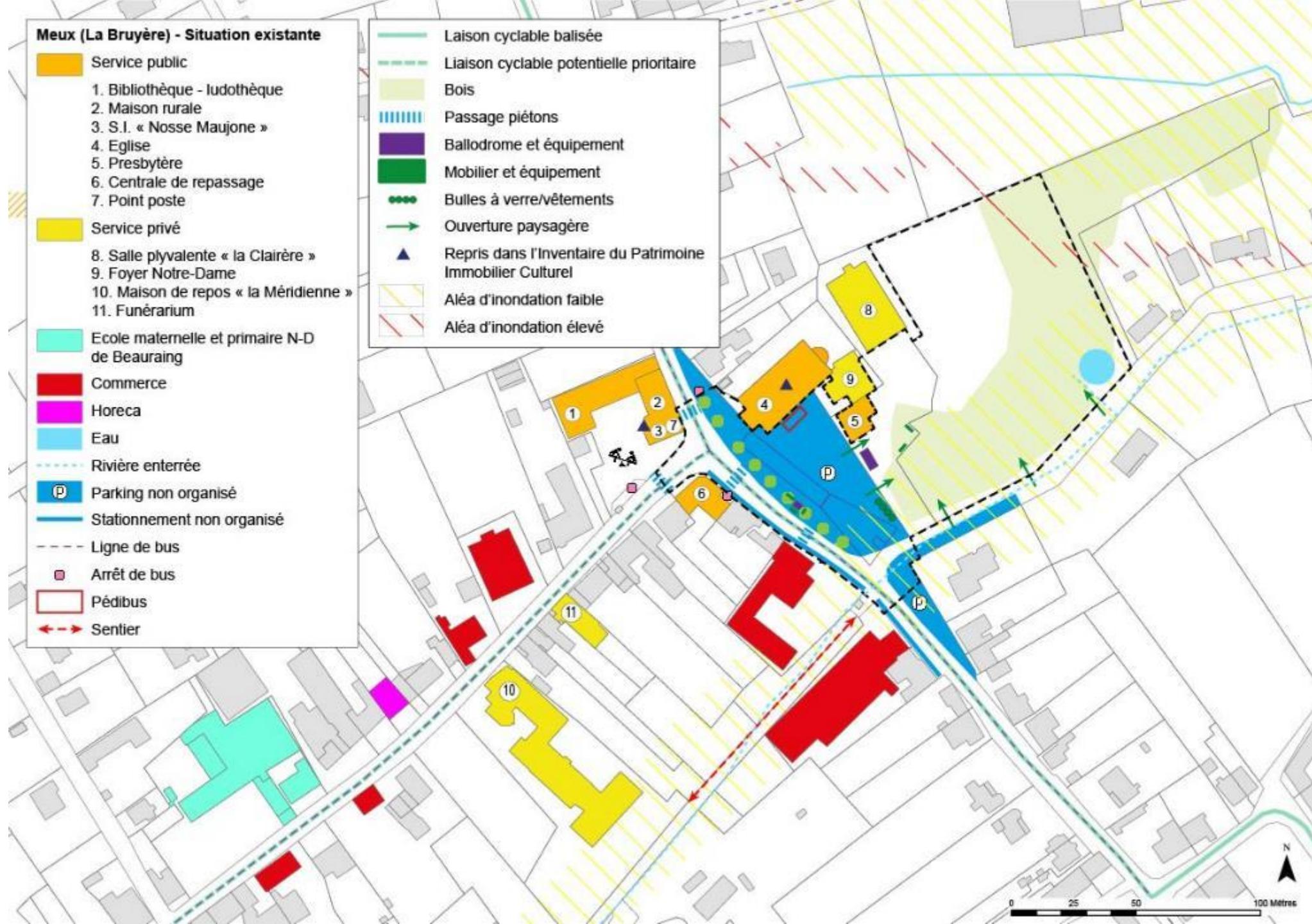
Ligne de bus

Arrêt de bus

Pédiibus

Sentier

- Liaison cyclable balisée
- - Liaison cyclable potentielle prioritaire
- Bois
- Passage piétons
- Ballodrome et équipement
- Mobilier et équipement
- Bulles à verre/vêtements
- Ouverture paysagère
- ▲ Repris dans l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel
- Aléa d'inondation faible
- Aléa d'inondation élevé



Objectifs du travail

- Analyser de manière objective
- Vérifier si le projet répond aux enjeux et objectifs du lieu définis lors de l'analyse sur terrain
- Identifier les points forts (à maintenir) et faibles (à améliorer) pour les transmettre aux auteurs de projet



Déroulement de la réunion



- a) Introduction (point déjà abordé)
- b) Rappel des **enjeux et des objectifs**
- c) Présentation du **projet** par les auteurs
- d) Travail d'analyse par groupe (questionnaire)
- e) **Mise en commun**

b)

*Rappel des enjeux et objectifs
de la place de Meux*

1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace	
Enjeux	Objectifs spécifiques
Préservation du caractère polyvalent de la place	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver la polyvalence de la place pour l'organisation de différentes activités. • Prendre en compte les besoins des différents usagers et partager l'espace entre ceux-ci.
Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'aménagement répond aux besoins des activités locales et des petits commerces (ex. borne électricité et eau, possibilité de stationnement des commerces ambulants...).

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace	
Enjeux	Objectifs spécifiques
<p>Prise en compte de différents sous-espaces, aux ambiances et usages variés, à aménager spécifiquement tout en ayant une cohérence d'ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réel cœur de village avec une même ligne de conduite au niveau des aménagements. • Conserver le jeu de balle-pelote et l'intégrer dans l'aménagement. • Englober l'espace vert dans le projet d'aménagement.
<p>Attractivité de l'espace public (place + espace vert)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'espace attractif et accessible à tous (adultes, enfants, PMR...). • Préserver le cadre ouvert de la place. • Créer un véritable lien entre la place et l'espace vert.

3. Les éléments naturels	
Enjeux	Objectifs spécifiques
Désartificialisation de la place	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir et permettre un meilleur développement de la végétation déjà présente.• Développer le végétal sur l'espace.• Permettre autant que possible l'infiltration des eaux.
Valorisation de l'espace vert	<ul style="list-style-type: none">• Penser l'aménagement pour valoriser la végétation existante et magnifier l'espace naturel.• Développer un projet paysager durable aux ambiances variées (parc, bois, plaine, mare...).

4. La mobilité au sein de l'espace

Enjeux	Objectifs spécifiques
<p>Aménagement d'un véritable espace de convivialité (de façade à façade) afin de ne pas accentuer l'effet longitudinal de la voirie (qui risquerait d'augmenter la vitesse du trafic).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Donner la priorité aux usagers lents (infrastructures pour cyclistes et piétons, revêtement de sol adapté PMR...). • Diminuer la vitesse et sécuriser l'espace de manière globale. • Gérer la circulation occasionnelle des commerces ambulants.
<p>Gestion de la mobilité et du stationnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'espace dédié au stationnement sans compromettre la convivialité globale. • Assurer la continuité des cheminements pour les modes doux (piétons, cyclistes, PMR). • Développer l'intermodalité. • Aménager un arrêt de bus de qualité pour la future ligne structurante.



5. L'équipement de l'espace

Enjeux	Objectifs spécifiques
<p>Intégration du mobilier et des éléments techniques actuels et futurs (mobilier public, luminaires, borne de recharge, stationnement vélo, bulles papier/verre/carton, panneaux de signalisation/information...)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Réfléchir à la localisation et au juste nombre de certains éléments de mobilier public.• Enfouir les bulles à verre.• Mettre en place un éclairage public sécurisant, valorisant le lieu sans excès.• Rassembler les différents types d'informations.

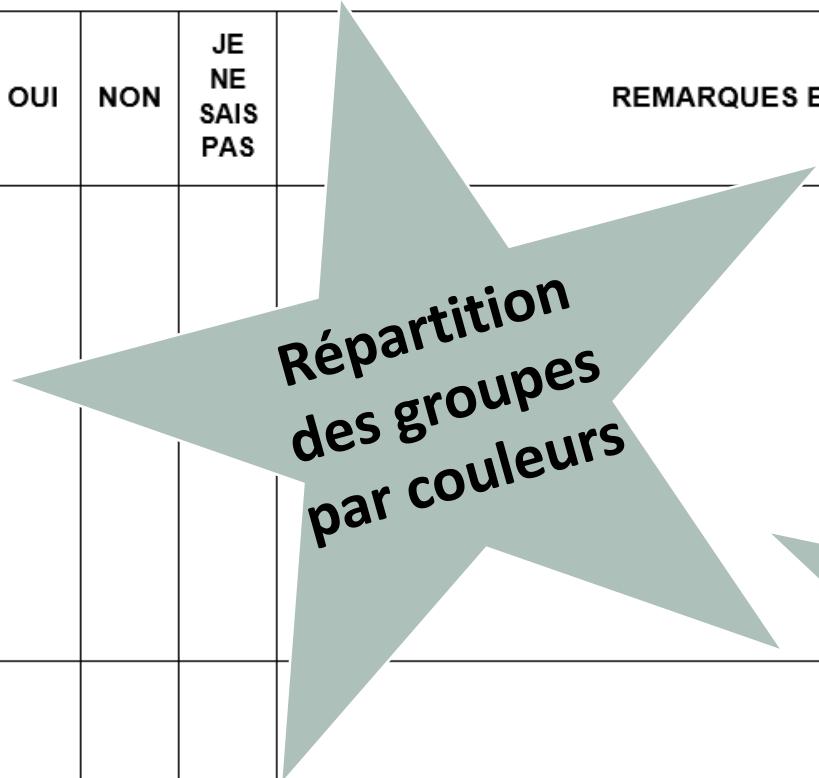
c)

Présentation du projet par les auteurs

d)

Travail en sous-groupes

1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Préservation du caractère polyvalent de la place <ul style="list-style-type: none"> • Conserver la polyvalence de la place pour l'organisation de différentes activités. • Prendre en compte les besoins des différents usagers et partager l'espace entre ceux-ci. 				
Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'aménagement répond aux besoins des activités locales et des petits commerces (ex. borne électricité et eau, possibilité de stationnement des commerces ambulants...). 				

1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Préservation du caractère polyvalent de la place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver la polyvalence de la place pour l'organisation de différentes activités. • Prendre en compte les besoins des différents usagers et partager l'espace entre ceux-ci. 				 
<p>Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'aménagement répond aux besoins des activités locales et des petits commerces (ex. borne électricité et eau, possibilité de stationnement des commerces ambulants...). 				

e)

Mise en commun



2 remarques
« nouvelles »
par groupe

Synthèse sur
tableau
30 minutes

Agenda et divers



Merci pour votre participation!

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT DU CŒUR DE MEUX

Auteur de projet : Uman Architect s.a et Atérianus & Louon Architectes s.r.l en association momentanée



La Bruyère
Commune Citoyenne

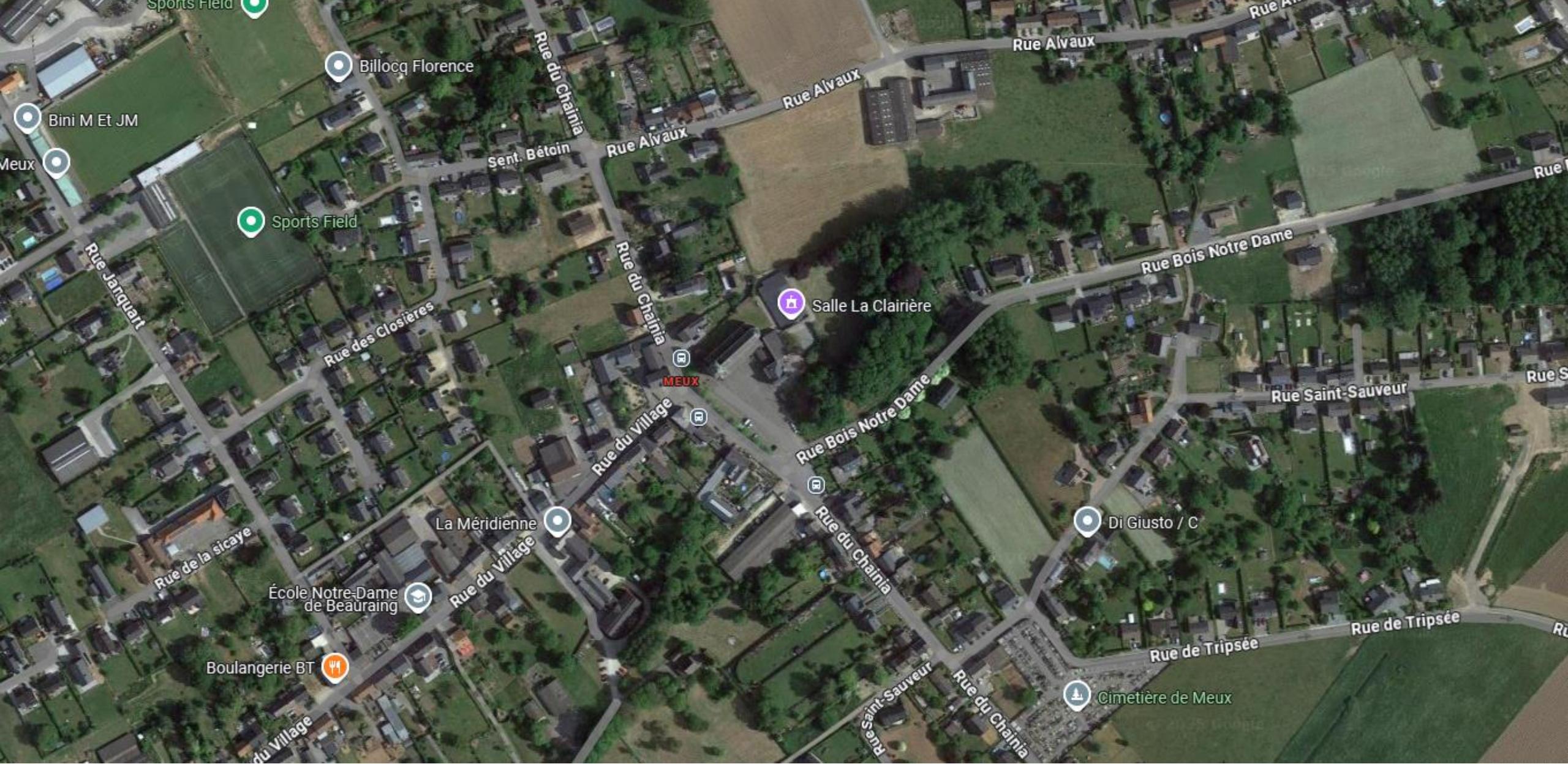
UMAN
architect



ATERIANUS & LOOUN
ARCHITECTES SRL

I.

Situation existante



uman
architect



ATERIANUS & LOOUN
ARCHITECTES SRL

SITUATION EXISTANTE

QUALITÉ SPATIALE ET FONCTIONNELLE

Multiples fonctions sociales

- Bibliothèque
- Église
- Salle des fêtes avec une plaine « vivante »
- Commerces
- Écoles

Présence de végétation

- Beaucoup de végétation, dont des arbres remarquables

Mare

- Réelle opportunité de créer un point « remarquable » de biodiversité et des activités pédagogiques

Place vivante

- Présence du terrain de balle pelote
- Utilisée par les écoles et la mobilité douce
- Possibilité d'appropriation multiple



SITUATION EXISTANTE

PROBLÉMATIQUES

ESPACE MINÉRAL

Manque de structure spatiale

- Place regroupant plusieurs fonctions non structurées (parking, terrain de balle pelote, pédibus, etc)
- Pas d'intégration de la végétation à la place
- Tracé de la voirie non optimisé impactant les commerces et limitant l'utilisation du parvis de l'église.
- Frontière nette minérale / végétale

Voiture

- Place prépondérante de la voiture sur l'ensemble de la place
- Rue du Chainia au ras des commerces

Terrain de balle pelote

- Présence prépondérante dans l'espace
- À cheval entre deux espaces (place et rue)
- Empiète sur la route



SITUATION EXISTANTE

PROBLÉMATIQUES

ESPACE VEGETAL

Espace vert

- Peu, ou pas d'appropriation
- Pas de cheminement structuré
- Peu ou pas de visibilité depuis l'espace public
- Manque d'entretien
- Accès compliqué

Mare

- Pas d'entretien, pas d'appropriation
- Manque de visibilité depuis l'espace public

Espace de la salle des fêtes

- Pas de visibilité depuis l'espace public



SITUATION EXISTANTE

PROBLÉMATIQUES

Liste non exhaustive...





Situation projetée

SITUATION PROJETEE

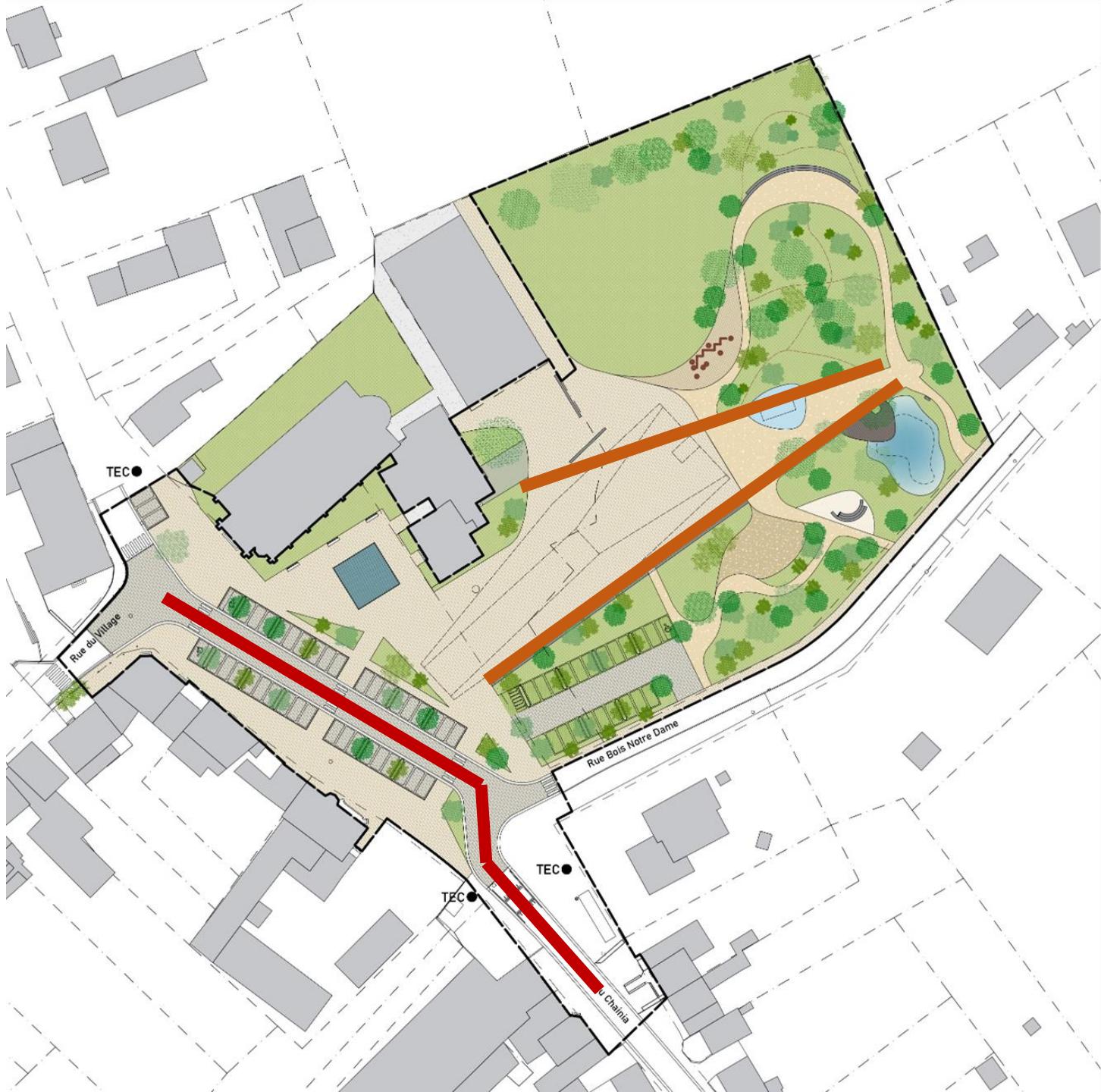
OPTIONS D'AMÉNAGEMENTS : GRANDS PRINCIPES

Requalification de l'espace général en établissant un dialogue entre la partie végétale et minérale

- Créer une perspective depuis la rue du Chainia jusqu'à la mare grâce à la rotation du terrain de balle pelote qui articulerait les différentes fonctions du projet et inviterait à la promenade

Amélioration de la mobilité

- Structurer mobilité douce et automobile
- Modification du tracé de la rue du Chainia



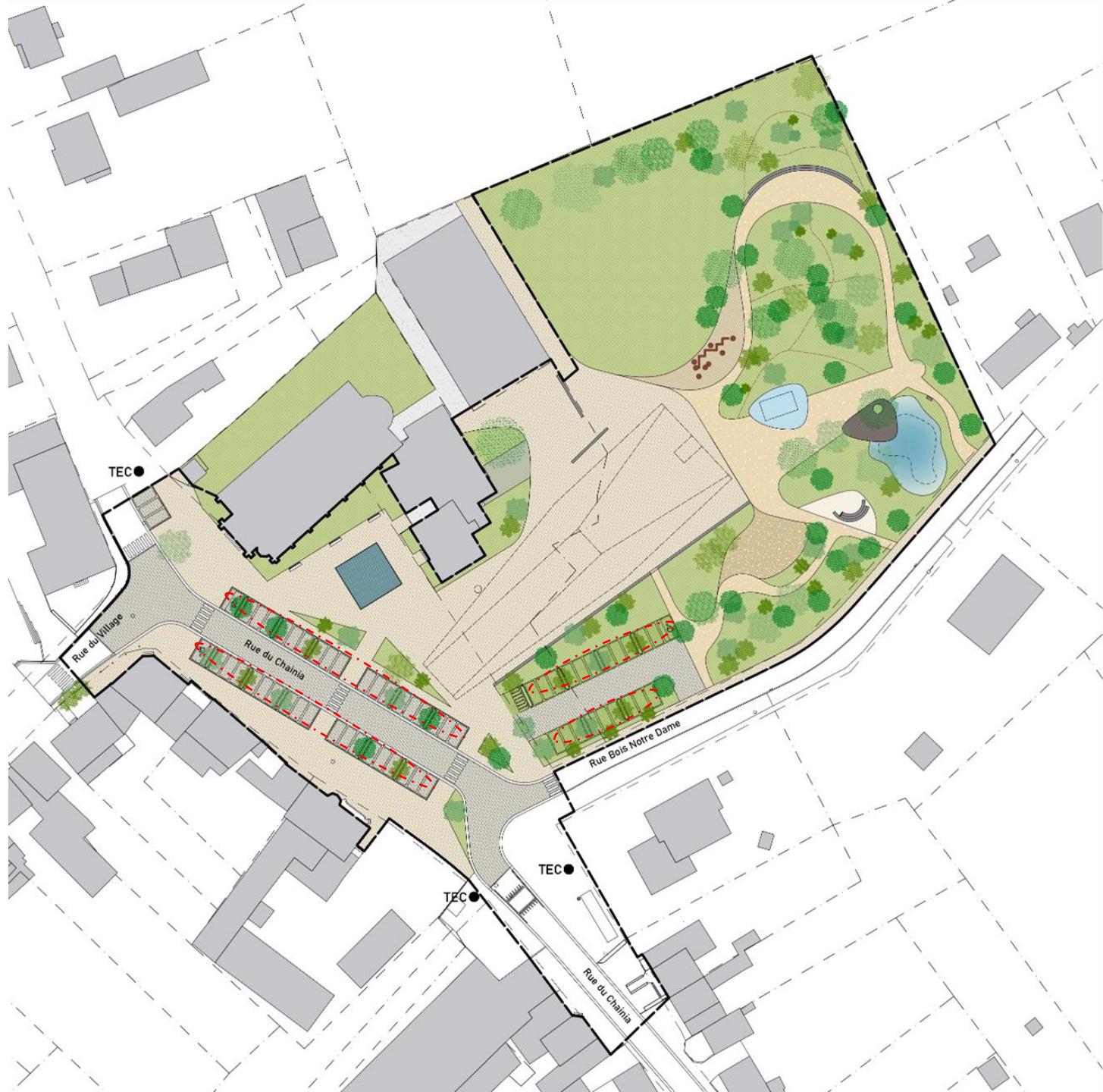
SITUATION PROJETEE

MOBILITÉ

Retravailler la mobilité

- Modification du tracé de la rue du Chainia afin de créer du stationnement le long des magasins
- Création d'un dispositif surélevé limitant la vitesse sur le tronçon
- Repenser/améliorer des zones mixtes comme le pédibus
- Réflexion sur la possibilité de réutiliser le sentier le long du magasin Dupont pour recréer une liaison piétonne écoles / dépose minute et arrêts de bus

Besoin de quantifier le besoin et la rotation de stationnement en début et en fin de journée scolaire

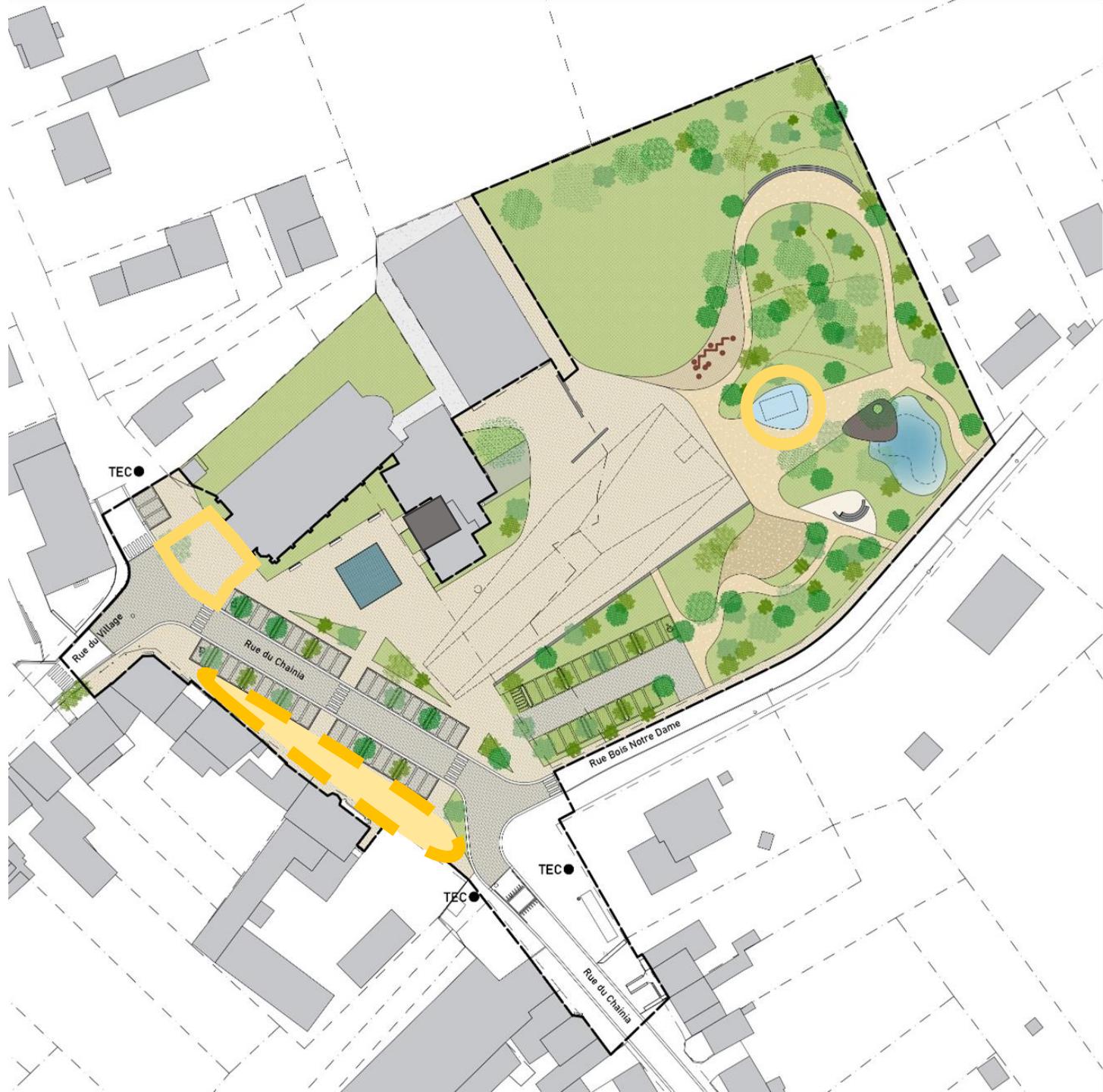


SITUATION PROJETEE

ESPLANADE MINÉRALE

Requalification des différentes fonctions existante et création de nouvelles

- Utilisation du terrain de balle pelote comme élément central autours duquel s'agencent les fonctions et espaces
- Requalification du parvis de l'église
- Création d'une fontaine sèche faisant référence à l'ancien jardin du prestataire
- Modification du tracé de la rue du Chainia afin de libérer une promenade le long des commerces
- Création du kiosque (buvette, sanitaires, rangement, etc) pouvant desservir l'ensemble du projet
- Intégration du parvis de la salle de fêtes à l'esplanade



SITUATION PROJETEE

PARC

**Requalification des différents espaces –
Promenades variées**

Création d'une promenade PMR

- Liaison depuis la rue Bois Notre Dame à l'esplanade
- Zone plaine de jeux en lien avec la salle des fêtes
- Zone de repos et de rencontres

Création d'une promenade type sentier

- Zone de sport type parcours Hébert
- Zone(s) pédagogique

Valorisation de la mare

- Zone pédagogique
- Zone de repos et de rencontres

**Nécessité de travailler avec les écoles et
différents acteurs afin de qualifier les besoins**



SITUATION PROJETEE

- ① VOIRIE
- ② PARVIS EGLISE
- ③ STATIONNEMENTS - 59 Places + 3 PMR
- ④ PEDI-BUS
- ⑤ FONTAINE SECHE
- ⑥ ILOT DE VERDURE
- ⑦ TERRAIN DE BALLE PELOTE
- ⑧ TERRAIN DE PETANQUE
- ⑨ KIOSQUE - Buvette / WC / Techniques
- ⑩ PLACETTE
- ⑪ DEGAGEMENT POUR COMMERCES
- ⑫ PLAINE DE JEUX NATURELLE
- ⑬ CHEMINEMENT PRINCIPAL - Accessible PMR
- ⑭ CHEMINEMENT SECONDAIRE - Sentier
- ⑮ AIRE DE REPOS / PIQUE NIQUE
- ⑯ PRAIRIE FLEURIE
- ⑰ PLAN D'EAU
- ⑱ HAIES NOURRICIERES
- ⑲ PARKING VELO
- ⑳ GRADIN
- ㉑ TERRASSE
- ㉒ MURET

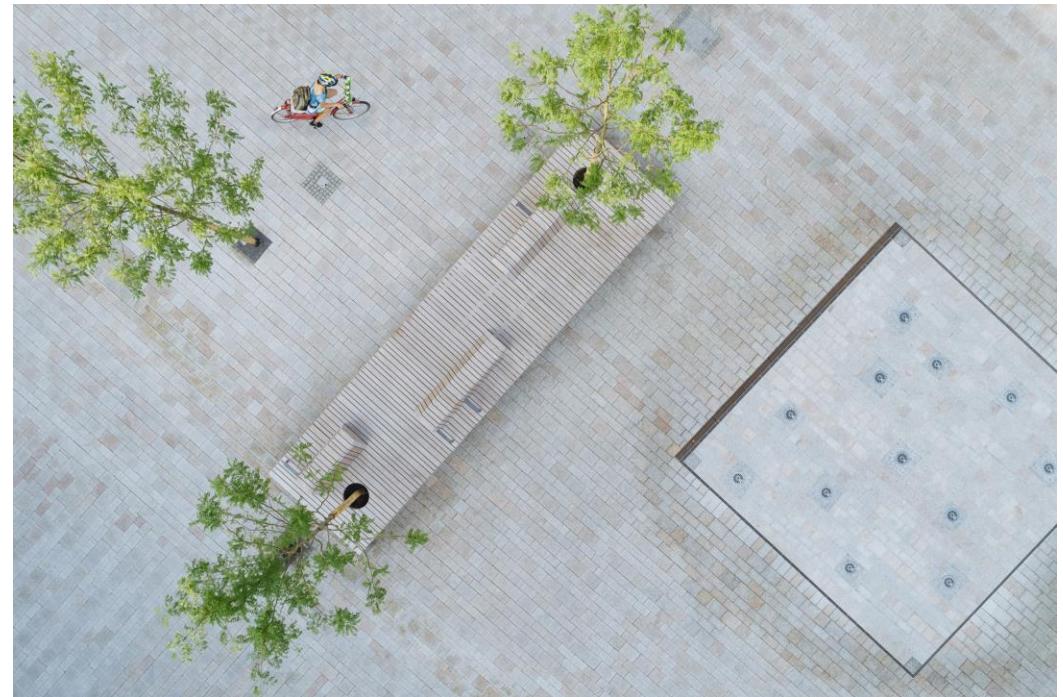
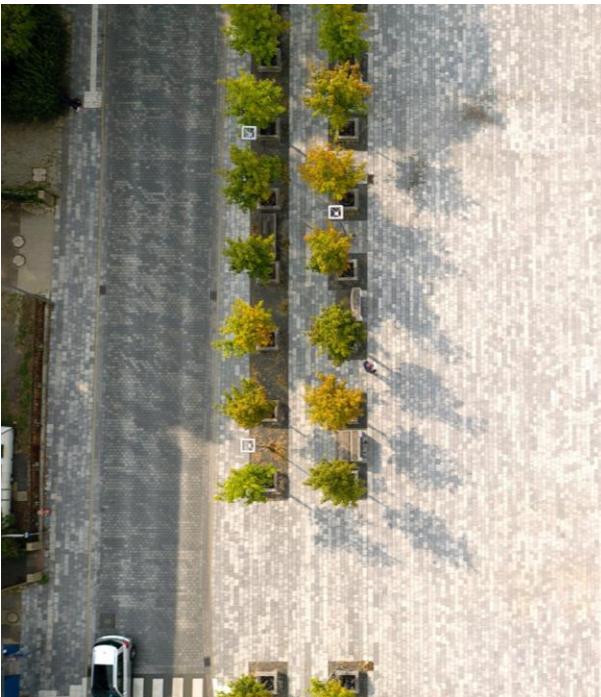


SITUATION PROJETEE

MATÉRIALITÉ

AMÉNAGEMENT ESPACE MINÉRAL

- *Mobilier extérieur*
- *Végétalisation de la place*
- *Unification des revêtements de sol*
- *Fontaine sèche*

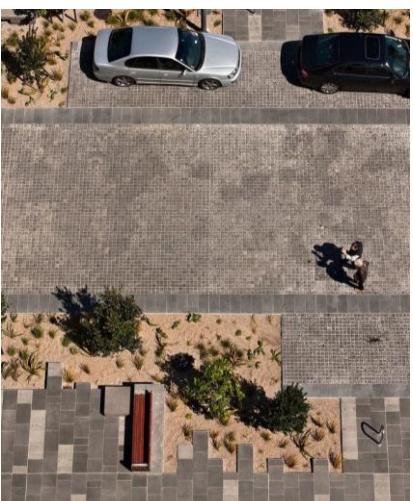
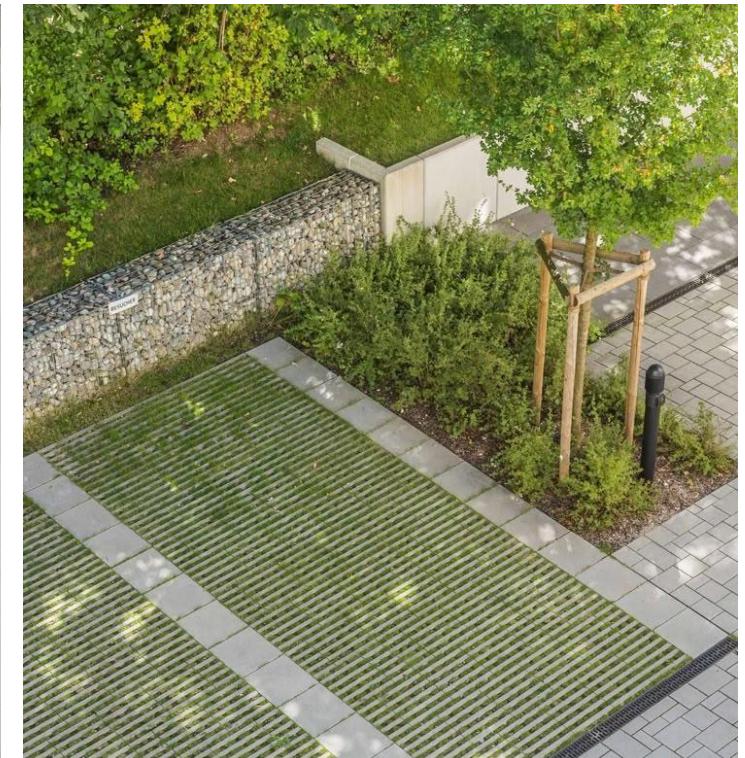


SITUATION PROJETEE

MATÉRIALITÉ

PARKING ET VOIRIE

- *59 places de parking + 3 PMR*
- *Parking vélo*



SITUATION PROJETEE

MATÉRIALITÉ

AMÉNAGEMENT ESPACE VÉGÉTAL

- *Kiosque - Buvette / WC/ Techniques*
- *Grande table de Pique-nique*
- *Terrasse - Surplombant le plan d'eau*

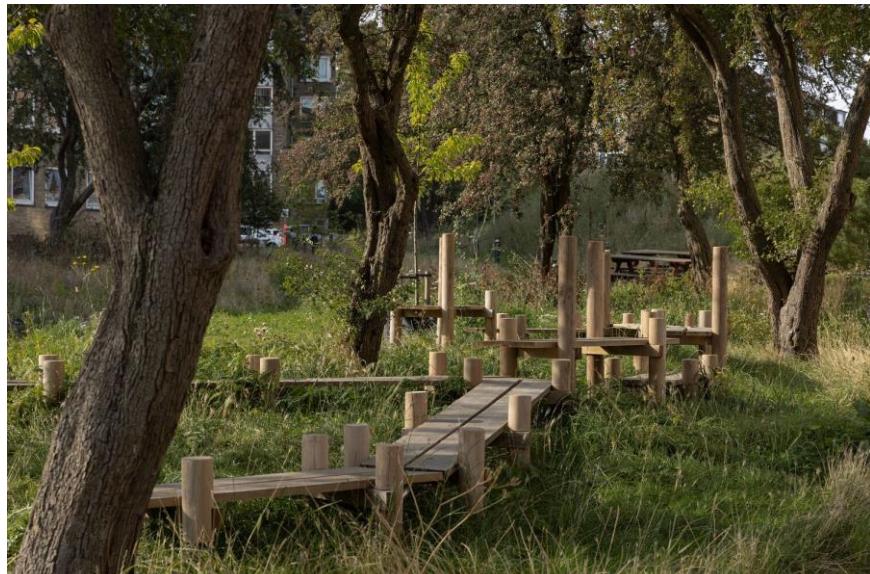


SITUATION PROJETEE

MATÉRIALITÉ

AIRE DE JEUX ET ÉQUIPEMENTS

- *Mobilier extérieur*
- *Jeux d'enfant*
- *Parcours pédagogiques*



SITUATION PROJETEE

APPROPRIATION MULTIPLE

BALLE PELOTE



SITUATION PROJETEE

APPROPRIATION MULTIPLE

MARCHÉ



SITUATION PROJETEE

APPROPRIATION MULTIPLE

FÊTE DE VILLAGE



SITUATION PROJETEE

APPROPRIATION MULTIPLE

FÊTE PRIVÉE



MERCI

Qu'en pensez-vous?



Comment juger ensemble de la qualité du projet du cœur de village de Meux ?



Meux (Commune de la Bruyère) – CLDR 23 avril 2025

Fiche-projet n°1.7 – Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

Groupe : « Nous »

CLDR – CCATM – Autre : + Fabrique d'Église

Villages : Meux, Saint-Denis, Rhisnes, Bovesse, Émines.



1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Préservation du caractère polyvalent de la place <ul style="list-style-type: none"> Conserver la polyvalence de la place pour l'organisation de différentes activités. Prendre en compte les besoins des différents usagers et partager l'espace entre ceux-ci. 	X	X		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des places de parking - Pour sortir des places de parking -> bouchons lors des heures d'école, pas de fluidité
Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'aménagement répond aux besoins des activités locales et des petits commerces (ex. borne électricité et eau, possibilité de stationnement des commerces ambulants...). 			X	<ul style="list-style-type: none"> - Où sont les bornes électriques ? Les places PMR ? Et les dépose-minute ? → Réaliser un plan de gestion de ces trois types de places.

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Prise en compte de différents sous-espaces, aux ambiances et usages variés, à aménager spécifiquement tout en ayant une cohérence d'ensemble	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la zone à gauche de l'église comme circulation, parking, ... - Top comme projet !
Attractivité de l'espace public (place + espace vert)	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la privatisation de la pelouse attenante à la salle « La Clairière » → à intégrer à l'accord avec la Fabrique d'Église.
BONUS L'aménagement se base-t-il sur le contexte local (activité traditionnelle, folklore, fait historique, mémoire collective, matériaux et teintes, etc.) ?	X			

3. Les éléments naturels	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Désartificialisation de la place <ul style="list-style-type: none"> Maintenir et permettre un meilleur développement de la végétation déjà présente. Développer le végétal sur l'espace. Permettre autant que possible l'infiltration des eaux. 	X	X	X	
Valorisation de l'espace vert <ul style="list-style-type: none"> Penser l'aménagement pour valoriser la végétation existante et magnifier l'espace naturel. Développer un projet paysager durable aux ambiances variées (parc, bois, plaine, mare...). 	X	X		

4. La mobilité au sein de l'espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Aménagement d'un véritable espace de convivialité (de façade à façade) afin de ne pas accentuer l'effet longitudinal de la voirie (qui risquerait d'augmenter la vitesse du trafic).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner la priorité aux usagers lents (infrastructures pour cyclistes et piétons, revêtement de sol adapté PMR...). • Diminuer la vitesse et sécuriser l'espace de manière globale. • Gérer la circulation occasionnelle des commerces ambulants. 	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas avoir englobé l'espace devant l'ancienne maison communale de Meux (maintenant le Syndicat d'Initiative) → Revoir la zone pavée pour l'englober dans le projet et la même dynamique. De plus, les pavés sont difficilement praticables. → Redessiner le périmètre pour englober cette zone.
<p>Gestion de la mobilité et du stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'espace dédié au stationnement sans compromettre la convivialité globale. • Assurer la continuité des cheminements pour les modes doux (piétons, cyclistes, PMR). • Développer l'intermodalité. • Aménager un arrêt de bus de qualité pour la future ligne structurante. 	X	X	X X	<ul style="list-style-type: none"> - Mais bien laisser l'entrée pour se garer sur le terrain de balle pelote. - Aménager un arrêt de bus vers Namur. Dans l'autre sens, ne sert à rien.

5. L'équipement de l'espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Intégration du mobilier et des éléments techniques actuels et futurs (mobilier public, luminaires, borne de recharge, stationnement vélo, bulles papier/verre/carton, panneaux de signalisation/information...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à la localisation et au juste nombre de certains éléments de mobilier public. • Enfouir les bulles à verre. • Mettre en place un éclairage public sécurisant, valorisant le lieu sans excès. • Rassembler les différents types d'informations. 	X		X X X	<p>- Ne pas oublier tous les services et commerces.</p>
BONUS <p>Les éléments de mobilier et les endroits de repos sont-ils bien localisés (à l'ombre des arbres, à l'abri du bruit et des odeurs, etc.) ?</p> <p>Les espaces « cachés » sont-ils évités autant que possible ?</p>	X		X	

ANNEXE 1 : GROUPE NOUS





Comment juger ensemble de la qualité du projet du cœur de village de Meux ?



Meux (Commune de la Bruyère) – CLDR 23 avril 2025

Fiche-projet n°1.7 – Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

Groupe : 2

CLDR – CCATM – Autre : Village : Rhisnes



1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Préservation du caractère polyvalent de la place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver la polyvalence de la place pour l'organisation de différentes activités. • Prendre en compte les besoins des différents usagers et partager l'espace entre ceux-ci. 	X			<ul style="list-style-type: none"> - Prépondérance balle pelote → colonne vertébrale du projet. Place des vieux tracteurs ? - Sport - Pédagogique - Quid voitures/ camions/ tracteurs → Fluidité du trafic - Quid proposition de zones : <ul style="list-style-type: none"> o Zone 1 : Salles des fêtes + parking o Zone 2 : Balle pelote inchangée o Zone 3 : Zone verte identique

Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local

- S'assurer que l'aménagement répond aux besoins des activités locales et des petits commerces (ex. borne électricité et eau, possibilité de stationnement des commerces ambulants...).

X

- Quid bornes électriques ?

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Prise en compte de différents sous-espaces, aux ambiances et usages variés, à aménager spécifiquement tout en ayant une cohérence d'ensemble	X			
<ul style="list-style-type: none"> Créer un réel cœur de village avec une même ligne de conduite au niveau des aménagements. Conserver le jeu de balle-pelote et l'intégrer dans l'aménagement. Englober l'espace vert dans le projet d'aménagement. 				
Attractivité de l'espace public (place + espace vert)	X			<ul style="list-style-type: none"> - Créer/ accentuer le lien avec la rue Notre Dame et le village (bibliothèque).
BONUS L'aménagement se base-t-il sur le contexte local (activité traditionnelle, folklore, fait historique, mémoire collective, matériaux et teintes, etc.) ?				

3. Les éléments naturels	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Désartificialisation de la place <ul style="list-style-type: none"> Maintenir et permettre un meilleur développement de la végétation déjà présente. Développer le végétal sur l'espace. Permettre autant que possible l'infiltration des eaux. 				
Valorisation de l'espace vert <ul style="list-style-type: none"> Penser l'aménagement pour valoriser la végétation existante et magnifier l'espace naturel. Développer un projet paysager durable aux ambiances variées (parc, bois, plaine, mare...). 				

4. La mobilité au sein de l'espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Aménagement d'un véritable espace de convivialité (de façade à façade) afin de ne pas accentuer l'effet longitudinal de la voirie (qui risquerait d'augmenter la vitesse du trafic).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner la priorité aux usagers lents (infrastructures pour cyclistes et piétons, revêtement de sol adapté PMR...). • Diminuer la vitesse et sécuriser l'espace de manière globale. • Gérer la circulation occasionnelle des commerces ambulants. 	X		X	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à déplacer l'arrêt TEC → sécuriser.
<p>Gestion de la mobilité et du stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'espace dédié au stationnement sans compromettre la convivialité globale. • Assurer la continuité des cheminements pour les modes doux (piétons, cyclistes, PMR). • Développer l'intermodalité. • Aménager un arrêt de bus de qualité pour la future ligne structurante. 			X	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi maintenir la rue entre les zones de parking → déplacement/ desserte intérieure pour éviter entrechoquage des voitures.

5. L'équipement de l'espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Intégration du mobilier et des éléments techniques actuels et futurs (mobilier public, luminaires, borne de recharge, stationnement vélo, bulles papier/verre/carton, panneaux de signalisation/information...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à la localisation et au juste nombre de certains éléments de mobilier public. • Enfouir les bulles à verre. • Mettre en place un éclairage public sécurisant, valorisant le lieu sans excès. • Rassembler les différents types d'informations. 				Non discuté
BONUS	<p>Les éléments de mobilier et les endroits de repos sont-ils bien localisés (à l'ombre des arbres, à l'abri du bruit et des odeurs, etc.) ?</p> <p>Les espaces « cachés » sont-ils évités autant que possible ?</p>			



Comment juger ensemble de la qualité du projet du cœur de village de Meux ?



Meux (Commune de la Bruyère) – CLDR 23 avril 2025

Fiche-projet n°1.7 – Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

Groupe : CCATM.....

~~CLDR~~ – CCATM – Autre : Village :



1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Préservation du caractère polyvalent de la place <ul style="list-style-type: none"> Conserver la polyvalence de la place pour l'organisation de différentes activités. Prendre en compte les besoins des différents usagers et partager l'espace entre ceux-ci. 	X	X		<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la privatisation d'une zone autour de la salle La Clairière et le Foyer Notre-Dame via une limitation.
Accompagnement du dynamisme citoyen et économique local <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'aménagement répond aux besoins des activités locales et des petits commerces (ex. borne électricité et eau, possibilité de stationnement des commerces ambulants...). 	X			<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas oublier borne électrique et eau.

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Prise en compte de différents sous-espaces, aux ambiances et usages variés, à aménager spécifiquement tout en ayant une cohérence d'ensemble	X	X	X	- Bail avec la Fabrique d'Église nécessaire.
<ul style="list-style-type: none"> Créer un réel cœur de village avec une même ligne de conduite au niveau des aménagements. Conserver le jeu de balle-pelote et l'intégrer dans l'aménagement. Englober l'espace vert dans le projet d'aménagement. 	X	X	X	
Attractivité de l'espace public (place + espace vert)	X	X	X	- Intégration de l'espace vert à gauche de l'église.
<ul style="list-style-type: none"> Rendre l'espace attractif et accessible à tous (adultes, enfants, PMR...). Préserver le cadre ouvert de la place. Créer un véritable lien entre la place et l'espace vert. 	X	X	X	
BONUS L'aménagement se base-t-il sur le contexte local (activité traditionnelle, folklore, fait historique, mémoire collective, matériaux et teintes, etc.) ?	X			- Ok pour le contexte actuel mais le contexte historique pourrait être mis plus en avant.

3. Les éléments naturels	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Désartificialisation de la place	X			<ul style="list-style-type: none"> - Ombrager la zone autour de la fontaine sèche le long des façades de l'église près des bancs. - Les revêtements drainants doivent convenir aux PMR et aux vélos.
Valorisation de l'espace vert	X			<ul style="list-style-type: none"> - Espaces sauvages pour cabanes.

4. La mobilité au sein de l'espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
<p>Aménagement d'un véritable espace de convivialité (de façade à façade) afin de ne pas accentuer l'effet longitudinal de la voirie (qui risquerait d'augmenter la vitesse du trafic).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner la priorité aux usagers lents (infrastructures pour cyclistes et piétons, revêtement de sol adapté PMR...). • Diminuer la vitesse et sécuriser l'espace de manière globale. • Gérer la circulation occasionnelle des commerces ambulants. 	X	X	X	
<p>Gestion de la mobilité et du stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'espace dédié au stationnement sans compromettre la convivialité globale. • Assurer la continuité des cheminements pour les modes doux (piétons, cyclistes, PMR). • Développer l'intermodalité. • Aménager un arrêt de bus de qualité pour la future ligne structurante. 	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer la piste d'augmenter le stationnement zone rue Notre-Dame. - Permettre absolument un dépose-minute sécurisé. - Permettre le stationnement sur le terrain de balle pelote le weekend. - Envisager le parking en parallèle à la rue du Chainia plutôt qu'à l'angle droit pour la fluidité du dépose minute. <p>- Voir remarque Bonus page 6.</p>

5. L'équipement de l'espace	A ce stade, est-ce que le projet y répond ?			
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	REMARQUES ET POINTS D'ATTENTION
Intégration du mobilier et des éléments techniques actuels et futurs (mobilier public, luminaires, borne de recharge, stationnement vélo, bulles papier/verre/carton, panneaux de signalisation/information...)			X	<ul style="list-style-type: none"> - A développer.
<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à la localisation et au juste nombre de certains éléments de mobilier public. • Enfouir les bulles à verre. • Mettre en place un éclairage public sécurisant, valorisant le lieu sans excès. • Rassembler les différents types d'informations. 			X	<ul style="list-style-type: none"> - A prévoir si possible techniquement.
<ul style="list-style-type: none"> • A étudier. 			X	<ul style="list-style-type: none"> - A faire.
BONUS				<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la zone Tec « embarquement vers Namur » en déviant la voirie vers la zone débarquement qui est à diminuer.
Les éléments de mobilier et les endroits de repos sont-ils bien localisés (à l'ombre des arbres, à l'abri du bruit et des odeurs, etc.) ?		X		
Les espaces « cachés » sont-ils évités autant que possible ?	X			